

DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES 2025-2026
DN MADE – DATE LIMITE DE RETOUR : 5 mai 2026

(À retourner à : RECTORAT DE DIJON – DRES – 2G RUE GÉNÉRAL DELABORDE - BP 81921 – 21019
DIJON CEDEX ou par mél à ce.dresri2@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr)

VALIDATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER POUR LA DÉLIVRANCE
D'UN DIPLÔME NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Réf : Code l'Éducation, articles R.613-32 à R.613-37

N° étudiant : _____

N° national ou INE : _____

Nom :Prénom :

Nom d'usage (marital) :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Situation familiale :

Nombre d'enfants à charge :

Situation : ☐ étudiant ☐ activité salariée ☐ recherche d'emploi ☐ autre.....

Sollicite pour la rentrée 2026 l'intégration en :

☐ 2^{ème} année

☐ 3^{ème} année

Du DNMADE mention (précisez la mention) :

Du lycée (précisez l'établissement) :

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

Fait à.....le...../...../.....

(Date et signature)

DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES 2025-2026
DN MADE – DATE LIMITE DE RETOUR : 5 mai 2026

(À retourner à : RECTORAT DE DIJON – DRES – 2G RUE GÉNÉRAL DELABORDE - BP 81921 – 21019
DIJON CEDEX ou par mél à ce.dresri2@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr)

1 - VALIDATION DES ÉTUDES

Article R.613-33 du Code de l'Éducation : « *Peuvent donner lieu à validation toutes études supérieures suivies par le candidat dans un établissement ou un organisme de formation public ou privé, en France ou à l'étranger, quelles qu'en aient été les modalités et la durée.* »

Article R.613-35 du Code de l'Éducation : « *Pour la validation des études supérieures, le formulaire de candidature est accompagné d'un dossier comprenant les diplômes, certificats et toutes autres pièces permettant au jury de validation d'apprécier la nature et le niveau de ces études. Il comprend l'annexe descriptive du diplôme et les attestations certifiant les crédits européens obtenus représentatifs des études suivies lorsque celles-ci l'ont été dans le cadre défini par l'Union européenne pour favoriser la mobilité, dans un autre État européen.* »

A – VOS ACQUIS UNIVERSITAIRES

ANNÉE	ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ (libellé exact et adresse)	DIPLÔME OBTENU, ANNÉE D'ÉTUDE EN COURS
2025-2026		
2024-2025		
2023-2024		
2022-2023		
2021-2022		

DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES 2025-2026
DN MADE – DATE LIMITE DE RETOUR : 5 mai 2026

(À retourner à : RECTORAT DE DIJON – DRES – 2G RUE GÉNÉRAL DELABORDE - BP 81921 – 21019 DIJON CEDEX ou par mél à ce.dresri2@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr)

B – VOS ACQUIS DE FORMATIONS : PIÈCES À FOURNIR

Pour tous les candidats :

- ☐ Le présent dossier dûment complété ;
- ☐ Lettre de motivation comportant des éléments relatifs à vos apprentissages en lien avec la formation postulée et votre projet professionnel ;
- ☐ CV ;
- ☐ Les bulletins scolaires et/ou universitaires ainsi que les attestations certifiant les crédits européens obtenus (lorsque les études ont été effectuées dans le cadre de l'Union Européenne) ;
- ☐ Les copies des diplômes obtenus ou des attestations de réussite au diplôme, ainsi que l'annexe descriptive à chaque diplôme ;
- ☐ Le programme détaillé des études : volumes horaires, enseignements, emploi du temps ;
- ☐ Les attestations de stages, rapports de stages, mémoires, travaux de recherches, portfolio, book, certificats de travail...qui pourraient être produits à l'appui de la présente demande ;
- ☐ Une adresse mail valide pour toutes communications.

Pour les candidats titulaires d'un ou de titre(s) étranger (s) :

- ☐ Le(s) diplôme(s) obtenu(s), certificat(s), relevé de notes, attestation(s) devront être accompagnés d'une traduction certifiée par un traducteur assermenté.

Remarques : la liste des pièces demandées n'est pas limitative et le candidat peut compléter sa demande par tous documents susceptibles d'éclairer le jury sur la nature et le niveau de ses connaissances, ses acquis et ses apprentissages.